

AVIS DE RESULTAT DE CONCOURS MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2023-04 CONCOURS POUR LA REHABILITATION ET LA SURELEVATION DU BATIMENT A – CAMPUS VILLEJEAN

2 – Objet

Le présent marché concerne les prestations suivantes :

Concours pour la réhabilitation et la surélévation du Bâtiment A – Campus Villejean

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

L'opération relève du champ d'application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du code de la commande publique (CCP).

La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre, lancé conformément à l'article L2172-1 du CCP et organisé selon les dispositions des articles R2162-15 à R2162-26 du CCP.

3.2 – Valeur estimée

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 9.4M d'€ HT (valeur octobre 2022)

3.3 – Allotissement

La présente consultation est composée d'un lot unique au sens de l'article L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des fournitures et services objets du présent marché.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

En application de l'article R2151-8 1° du CCP, les variantes ne sont pas autorisées.

3.7 – Planning prévisionnel de l'opérationu marché

Les dates suivantes sont prévisionnelles et susceptibles d'évolution.
Le démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre est prévu pour août 2023.

Le calendrier prévisionnel de l'opération globale est le suivant :

D'octobre 2022 à juillet 2023	Concours et choix du maître d'œuvre
D'août 2023 à mai 2024	Etudes
De juin à août 2024	Choix des entreprises
De septembre 2024 à mars 2026	Travaux phase 1 – Bâtiment A
Avril 2026	Logistique / Déménagement
De mai à juillet 2026	Travaux phase 2 – Bâtiment B

La livraison de l'opération est prévue pour :

- mars 2026 pour le bâtiment A,
- juillet 2026 pour les aménagements du bâtiment B.

L'ensemble des travaux devront donc être finalisés pour juillet 2026.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, incluant les éléments de mission réalisés pendant l'année de parfait achèvement et d'éventuelles missions complémentaires postérieures est estimée à 36 mois.

3.8 – Lieux d'exécution

Campus Villejean
Université Rennes 2
Bâtiments A et B
Place du Recteur Henri Le Moal – CS24307
35043 RENNES Cedex

3.9 – Visite des lieux

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

Sans objet

3.10 – Critères d'évaluation des projets

Les projets des participants seront classés par le jury selon les critères d'évaluation fixés dans l'avis de concours, énoncés par ordre d'importance et détaillés ci-dessous :

Critères
<p>1 - Adaptation aux nouveaux usages - Adéquation programme / projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation fonctionnelle,</i> - <i>Gestion des flux (dans le bâtiment, dans les liens entre les bâtiments et aux abords du bâtiments),</i> - <i>Qualité des espaces et de leur adaptation aux usages</i> - <i>Bilan des surfaces</i>
<p>2 - Sobriété – Choix environnementaux et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarche environnementale (matériaux bio sourcés, réemploi et gestion écoresponsable du chantier)</i> - <i>Performance énergétique</i> - <i>Choix constructifs et matériaux employés</i> - <i>Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers du campus pendant les travaux</i>
<p>3 - Qualité architecturale, intégration urbaine et paysagère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Respect de l'architecture du bâtiment existant</i> - <i>Agencement et du traitement des ambiances intérieures</i> - <i>Intégration urbaine (visibilité pour la ville et dans le campus)</i> - <i>Traitement des accès</i>
<p>4 - Enveloppe financière et calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Compatibilité du projet avec l'enveloppe affectée aux travaux</i> - <i>Fiabilité de l'estimation au regard du parti architectural</i> - <i>Solutions proposées pour réduire les coûts d'exploitation et maintenance</i> - <i>Organisation de l'équipe au regard du calendrier prévisionnel de l'opération et adéquation aux objectifs de la maîtrise d'ouvrage</i>

4 – Résultats du concours

Date de la décision du jury : 5 juin 2023

Nombre de participants : 3

Le concours s'est terminé avec l'attribution d'une prime d'un montant de 45 000 € HT.

5 - Lauréat

Le lauréat est un groupement d'opérateurs économiques : OUI

Nom du mandataire : **ATELIER ROBAIN GUIEYSSE**

Département de l'entreprise : 75 - Paris

Adresse internet : <https://www.atelier-robainguieysse.fr>

L'entreprise est une PME : OUI

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416



35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

22, mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél : 02 53 46 79 83

Courriel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr

<https://www.univ-rennes2.fr/>

SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n°22-139050

Date d'envoi à la publication : 17 octobre 2022

Date de publication : 20 octobre 2022

Avis JOUE n°2022/S204-582017

Date d'envoi à la publication : 17 octobre 2022

Date de publication : 21 octobre 2022

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 16 juin 2023